PROVINCE
DE LIEGE

ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE
SAINT-NICOLAS
4420

EXTRAIT DU CONSEIL
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

Présents : MAES Valérie, Bourgmestre - Présidente
CECCATO Patrice, GAGLIARDO Salvatore, KOSE Omer, AIT OUSSAKOUR Lahcen, HOFMAN Audrey, Echevins
FRANSOLET Gilbert, FRANÇUS Michel, MATHY Arnaud, MICCOLI Elvira, TERRANOVA Rosa, HANNAOUI Khalid, CLAES Sophie, VANDIEST Philippe, SELEMBA Grégory, BENVEGNA Yanni, AGIRBAS Fuat, ~~CHAOUCH Enissa~~, AIT ALOUHA Rachida, PANNAYE Jean-Christophe, TODARO Maria, GILLET Eric, SCIME Alberta, GUDELJ Léa, BELLAVIA Giacomo, VERSCHEURE Céline, Conseillers
VENDRIX Frédéric, Président du C.P.A.S.
LEFEBVRE Pierre, Directeur Général

DIRECTION GENERALE - Déclarations d'apparentement - Prise d'acte

LE CONSEIL,

VU le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment ses articles L1123-1, L1234-2, L1522-4 et L1523-15 ;

VU le Code wallon de l'habitation durable, l'article 148 ;

VU les statuts de la société de logement de service public "Habitations sociales de Saint-Nicolas" ;

VU la composition des groupes politiques au sein du Conseil communal :
- Groupe PS : 16 membres
- Groupe PTB : 5 membres
- Groupe ENSEMBLE POUR ST-NICOLAS : 4 membres
- Groupe ECOLO : 2 membres

CONSIDERANT que les élus des listes PS, Écolo et PTB sont présumés reliés à leurs listes wallonnes, qu'ils peuvent en séance publique du Conseil communal renoncer à cet apparentement présumé et qu'à défaut ils resteront reliés à leur liste, tandis que les élus de la liste ENSEMBLE POUR ST-NICOLAS peuvent déposer une déclaration explicite d'apparentement ;

CONSIDERANT que les conseillers communaux suivants ont déposé une déclaration d'apparentement auprès de la direction générale :
- AGIRBAS Fuat
- FRANSOLET Gilbert
- PANNAYE Jean-Christophe
- VANDIEST Philippe

Sur la proposition du Collège,

A l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE des déclarations d'apparentement suivantes :

Nom - Prénom	Groupe	Parti
AGIRBAS Fuat	Ensemble pour St-Nicolas	MR

FRANSOLET Gilbert	Ensemble pour St-Nicolas	Les Engagés
PANNAYE Jean-Christophe	Ensemble pour St-Nicolas	MR
VANDIEST Philippe	Ensemble pour St-Nicolas	Les Engagés

CONFIRME, à défaut de déclaration contraire en séance publique, que les conseillers communaux suivants, élus sur une liste portant un numéro régional restent attachés à leur groupe :

Nom - Prénom	Groupe	Parti
CECCATO Patrice	PS	PS
MAES Valérie	PS	PS
HOFMAN Audrey	PS	PS
FRANCUS Michel	PS	PS
GAGLIARDO Salvatore	PS	PS
MATHY Arnaud	PS	PS
MICCOLI Elvira	PS	PS
TERRANOVA Rosa	PTB	PTB
HANNAOUI Khalid	PS	PS
VENDRIX Frédéric	PS	PS
CLAES Sophie	ECOLO	ECOLO
KOSE Omer	PS	PS
AIT OUSSAKOUR Lahcen	PS	PS
SELEMBA Grégory	PS	PS
BENVEGNA Yanni	PS	PS
AIT ALOUHA Rachida	PTB	PTB
CHAOUCH Enissa	PS	PS
TODARO Maria	PS	PS
GILLET Eric	PTB	PTB
SCIME Alberta	PS	PS
GUDELJ Léa	PTB	PTB
BELLAVIA Giacomo	PTB	PTB
VERSCHEURE Céline	ECOLO	ECOLO

Le Collège communal :

- publiera la présente délibération sur le site internet communal ;
- transmettra la présente délibération aux intercommunales dans lesquelles la commune est associée ainsi qu'aux Habitation sociales de Saint-Nicolas.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général
(s) LEFEBVRE Pierre

La Présidente
(s) MAES Valérie

POUR EXTRAIT CONFORME
PAR LE CONSEIL

Le Directeur Général
LEFEBVRE Pierre

Administration Communale de Saint-Nicolas (Liège)

La Bourgmestre
MAES Valérie